

Name: Donatien Etienne Marie **MACÉ**

Born: 19 Feb 1885 Fay-de-Bretagne, Loire-Atlantique

Jesuit Scholastic – studied in Jersey and Hastings UK

Parents: Theophile Noel Mace & Francoise Mabilais

Service: Soldat 2 Class 19e ETM (Escadron du train des equipages militaires)

Matricule au recrutement #3744, Nantes, Class 1905

Recalled at the 11th SIM 12 May 1915 as an auxiliary service nurse in Nantes and Saint Nazaire.

Passed to 19th ETM 1 Aug 1916 and seconded as interpreter to the British army Interpreter attached to the 12 Wing R.A.F.

Death: Died of sickness (influenza) contracted in service 17 Nov 1918 at Awoingt, Nord (59e Casualty Clearing Station)

Grave: Buried in British War Cemetery at Awoingt, Nord G 18 (plot 3) One of 6 French graves in the Cemetery. His grave has incorrect initials and a different date of death 7 Nov 1918. This is definitely the grave of Donatien Etienne Marie Mace.

Memorial: Remembered on the War Memorial at Fay-de-Bretagne, Loire-Atlantique and on the French Consulate Board of Honour in Jersey (now located in St Thomas Church, St Helier, Jersey).



Grave of Donatien Etienne Marie MACÉ

British War Cemetery Awoingt, Nord

(Has incorrect initials and a different date of death -7 Nov 1918)



War Memorial Fay-de-Bretagne, Loire-Atlantique

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MACE**
 Prénoms *Donatien Etienne Marie*
 Grade *interprète 2^e classe attaché à la D.C.F.*
 Corps *19^e Escadron du Train Equipages M^{or}*
 N^o { *08183* au Corps. — Cl. *1905*
 Matricule. { *3744* au Recrutement *Nantes*
 Mort pour la France le *17 Novembre 1918*
 à *la 59^e Cavalry Clearing Station Arrondissement (Nord)*
 Genre de mort *maladie*
 Né le *19 Février 1885*
 à *Fay-de-Bretagne* Département *Loire Inf^{re}*
 Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N^o. }

Jugement rendu le _____
 par le Tribunal de _____
 acte ou jugement transcrit le *20 Janvier 1922*
 à *Fay de Bretagne*
 N^o du registre d'état civil _____

Cette partie
 n'est pas à remplir
 par le Corps.

DEATH RECORD

Nom : **Macé**
 Prénoms : **Simon Marie Marie** Surnom : _____

Número matricule du recrutement : **3744**
 Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.
 Né le **19 février 1885**, à **Fay** canton _____
 de **Blain**, département d **Loire Inférieure**, résidant
 à **Nantes**, canton d **St Julien**, d. département
 d **Loire Inférieure**, profession d **étudiant ecclésiastique**
 fils d **Chesphile** et d **Matthias François**, domiciliés
 à **Fay**, canton d **Blain**, département d **Loire Inf.**

N° **32** de tirage dans le canton d **e Blain**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
Exempté en 1906 Bronchite

Compris dans la _____ partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active. _____
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. _____
 Dans l'armée territoriale et dans _____

SIGNALEMENT.
 Cheveux **ct.**, sourcils **noirs**, yeux **verts**, front **carré**, nez **un peu**, bouche **un peu**, menton **arrondi**, visage **ovale**
 Taille : 1 m. _____ cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : générale (1). _____
 militaire (2). _____

action des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. _____
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. **11^e Sect. inf. en 1908**
 Dans l'armée territoriale et dans _____

92

Passé dans la _____ de l'armée active le _____

REMARQUES :
 Recruté apte au service armé lors de la visite médicale faite au Consulat de France
 Rappelé à l'activité et affecté à la 11^e section d'infanterie à compter du 12 mai 1908
 (Décret de Mobilisation en date du 17 août 1914). Cadi, sur les amarres Com. de Poiff. de Nantes du 7 septembre 1915 pour : 20^e Régiment d'Infanterie 9^e T. 7^e Div. 9^e T. Parti au 10^e Escadron du Train le 1^{er} août 1916. (N° Sep. 008183.)
 Décédé le 17 novembre 1918 à la 59^e Casernes Hearing Station, des suites de la grippe. Avis Ministériel E. P. D. 787 du 4 décembre 1918. Avis du 10^e Escadron du Train du 2 janvier 1919.

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile de résidence.
	en Place Hastings (Angleterre)		

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — 17-89-1905. (A. 194)

Military Record